



Une ébauche de victoire pour le logement

Mardi 7 novembre 2017,



Ce matin, le président du Sénat Gérard Larcher a déclaré sur Franceinfo sa volonté de tenir une « conférence de consensus » sur le logement, avant la mise en route des chantiers législatifs prévus pour le premier trimestre.

C'est une ébauche de victoire qui se profile pour les professionnels du logement qui, au travers de la FNAIM, n'ont cessé de marteler leur volonté de créer un Grenelle du logement.

Suite aux différents projets de réforme tels que l'Impôt sur la Fortune Immobilière, les logements énergivores, la baisse des loyers et des APL, tous ont fait l'objet d'une critique unanime, le manque de concertation.

Jean-François BUET rappelle qu'un Grenelle du logement aurait pourtant permis de respecter les parties prenantes, d'éviter le « court-termisme » de certaines décisions, mais surtout de poser les bonnes questions : « pourquoi les prix augmentent en zone tendue ? » par exemple et enfin cibler les problèmes en évitant la « compassion distante envers les locataires et les doigts accusateurs contre les propriétaires ».

Comme indiqué dans sa lettre adressée au Président de la République, Jean-François BUET affirme que les professionnels du logement sont prêts et disposés à travailler avec le gouvernement dans l'écoute, la bienveillance et le respect afin d'éviter les écueils sources d'incompréhensions sur un sujet aussi grave que le logement de nos compatriotes.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>